



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille vingt-quatre, le quatre avril**, à **19h00**, le Conseil Municipal de la commune de **LE TORQUESNE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Sylvain MARIE**.

Étaient présents : Sylvain MARIE, Jacques AUBER, Mauricette HENRI, Yoland GAGNEUX, Isabelle NAULET, Jocelyne DELAUNEY, Cyril REMEUR, Léonie LEFEVRE, Gérard BOURG, Cyril MARAIS, Christine LOUIS DIT PICARD, Sandrine GAUCHET

Absents excusés : Mathilde DUCY, Léa DROUIN, Philippe BECQUEMONT

Secrétaire : Mauricette HENRI

Date de la convocation : 28 mars 2024

Monsieur Le Maire ouvre la séance, constate qu'ils totalisent voix 12 sur 15 , le Conseil Municipal peut délibérer.

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2024 : le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

DÉLIBÉRATION 2024 – 10 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'encaisser le chèque suite à un accompagnant du repas des aînés

Monsieur Le Maire rappelle que le repas des aînés a été organisé le 23 mars dernier. A cette occasion, les personnes invitées (plus de 65 ans au 23.03.2024) pouvaient se faire accompagner (si nécessité) d'une personne de moins de 65 ans moyennant la contribution du coût du menu à hauteur de 41€.

Monsieur Le Maire demande autorisation au conseil municipal d'encaisser un chèque de 41€ suite à l'accompagnement d'une personne à ce repas.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à encaisser ce chèque.

DÉLIBÉRATION 2024 – 11 : Validation des travaux 2024

Monsieur Le Maire acte les taux votés pour l'année 2024 et demande l'acceptation de signer les devis présentés :

Accès cimetière/ église :

- Rénovation de l'entrée du cimetière, entreprise « Brenot » 2 771€ HT soit 3 325,20€ TTC
- Travaux d'aménagement de l'entrée du cimetière et d'une allée jusqu'à l'église, entreprise « Boné » 3 750€ HT soit 4 500€ TTC

Après débat, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise « Brenot » pour la somme de 2 771€ HT soit 3 325,20€ TTC ainsi que celui de l'entreprise « Boné » pour la somme de 3 750€ HT soit 4 500€ TTC.

Travaux de couverture de l'église (versant Nord) :

Monsieur le Maire présente à son conseil 2 devis :

- Entreprise Ducy : 31 965,53€ HT soit 38 358,64€ TTC
- Entreprise Laroche : 35 215,25€ HT soit 38 736,77€ TTC

Après débat, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Ducy pour un montant de 31 965,53€ HT et avec engagement des travaux à débuter en septembre 2024.

Travaux aménagement du bourg :

Suite au marché public ouvert jusqu'au 4 avril 2024, 7 entreprises ont répondu. Une réunion se tiendra le 8 avril 2024 à 14 heures pour sélectionner les 3 candidats à retenir.

Concernant l'aménagement (relevé Topographique obligatoire) un devis de 5 500€ HT soit 6 600€ TTC a été déposée par l'entreprise Aménagéo.

Après débat, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise Aménagéo pour la somme de 5 500€ HT soit 6 600€ TTC pour faire exécuter l'étude et mandater la facture.

Questions diverses

Concernant l'école, l'effectif sera maintenu pour la rentrée 2024.

Monsieur le Maire informe les conseillers que le prochain conseil municipal aura lieu le 16 Mai 2024 à 19 heures.

L'ordre du jour est achevé, la séance est terminée à 20h15.